



[LE MAGASINE SEMESTRIEL DE LA FEMED / THE BIANNUAL REVIEW OF THE FEMED]

DEVOIR DE VÉRITÉ DUTY OF TRUTH #9

LES FEMMES QUI LUTTENT / WOMEN WHO STRUGGLE

FÉDÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

EURO-MEDITERRANEAN FEDERATION AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCES

الفيديرالية الأورو-متوسطية ضد الاختفاء القسري



Devoir de Vérité est le magazine semestriel de la FEMED. À travers les activités et actualités du réseau de la FEMED, il s'agit de revenir sur les enjeux entourant la lutte contre les disparitions forcées dans le bassin euro-méditerranéen, et plus largement, à travers le monde. Devoir de Vérité se veut être un instrument de sensibilisation sur les disparitions forcées mais également de réflexion sur ces problématiques.

Ce neuvième numéro « les femmes qui luttent » est une édition spéciale consacrée aux victimes, militantes et expertes.

-

**FÉDÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE CONTRE
LES DISPARITIONS FORCÉES (FEMED)
EURO-MEDITERRANEAN FEDERATION AGAINST ENFORCED
DISAPPEARANCES**

-

Adresse : 112, rue de Charenton, 75012, Paris, France

Téléphone : + 33 (0) 1 42 05 06 22

Mobile : + 33 (0) 7 60 21 06 22

Email : secretariat.femed@disparitions-euromed.org

Site : www.disparitions-euromed.org

Facebook : www.facebook.com/disparitions.euromed?ref=hl

Twitter : <https://twitter.com/FEMEDonline>

-

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Nassera Dutour, Geneviève Garrigos, Rachid El Manouzi,
Christine Fakher, Annie-France Berthod

-

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Nassera Dutour

-

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Matthieu Planchais

-

IMPRESSION

Ce numéro a été tiré en 500 exemplaires

SOMMAIRE

I - ÉDITORIAL	4
II - DISPARITIONS FORCEES	6
> Asmaa Azghar : une révolutionnaire défie la barbarie	6
III - LA PAROLE AUX EXPERTS	10
> Geneviève Garrigos : La terreur achète le silence	10
IV - LES ACTIVITES DE LA FEMED	12
1. La FEMED au FSM à Tunis	12
2. Formation à destination des Libyens en Tunisie	13
3. Table ronde à Chypre: justice transitionnelle quels apport pour la transition démocratique effective	15
4. Mission exploratoire en Jordanie	16
5. Maroc - Recherche de la Vérité par l'anthropologie médico-légale	17
V - DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS MEMBRES	19
1. Le Collectif des Familles de Disparus en Algérie	19
2. Algérie - Les activités de l'association Djazairoun	20
3. Liban - Le Centre Libanais des Droits Humains	21
4. Kosovo - Association Spreshimi	23

EDITORIAL

Malgré les progrès effectués jusqu'à présent vers l'acheminement d'une protection effective de toutes les personnes contre les disparitions forcées, on dénote toujours une omniprésence de cette pratique dans de nombreux pays.

L'actualité tournant autour du crime de disparition forcée se cristallise autour de deux aspects : comment lutter efficacement contre cette pratique et comment lutter contre l'impunité tout en œuvrant pour la justice et la recherche de la vérité ?

Le crime de disparition forcée est particulier car le disparu est une victime directe mais ses proches également¹, le caractère atroce de ce crime résidant dans l'attente perpétuelle de leurs familles et un espoir persistant. « Quand quelqu'un est mort et que les parents enterrent la personne, au bout d'un moment on fait son deuil. C'est la vie qui veut ça. Mais dans la disparition, on attend.»².

Parmi ces différents aspects, il est important de se concentrer sur le cas spécifique des femmes confrontées aux disparitions forcées en tant que potentielles victimes de disparition, proches d'une personne disparue ou militantes recherchant activement la vérité.

Les hommes étant les plus touchés par les disparitions forcées, leurs épouses, filles, sœurs ou mères se retrouvent souvent dans une situation économique et sociale difficile, devant faire face à la réalité de tous les jours et lutter pour enfin connaître la vérité sur le sort de leur être cher.

Face au manque d'investissement des états, les femmes prennent souvent la tête du combat pour la vérité, la justice et la réparation. Cette lutte met en évidence la nécessité pour les états d'incorporer la participation des femmes dans leur politique concernant la disparition forcée.

¹ *La convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées entend par « victime la personne disparue et toute personne physique ayant subi un préjudice direct du fait d'une disparition forcée. » article 24 alinéas 1 de la convention.*

² *Interview de Nassera Dutour pour RFI à l'occasion de la journée internationale pour la mondiale des personnes disparues « disparitions forcées : la FEMED « lutte contre l'impunité » <http://www.rfi.fr/france/20150825-journee-mondiale-disparus-femed-droits-homme-nations-unies-liberte-justice>*

Ces dernières ont joué un rôle important dans la société civile. C'est grâce à leur détermination que de nombreux progrès nationaux et internationaux autour de la question de la disparition forcée ont pu être accomplis. On se souvient notamment des grands-mères de « La plaza de mayo » qui ont lutté en Argentine pour que la vérité soit dévoilée. Autrement dit, les femmes jouent un rôle fondamental dans le renforcement et la promotion des droits de l'Homme, se regroupant en associations pour établir les circonstances des disparitions forcées et le sort des personnes disparues, mais aussi pour aider les victimes elles-mêmes.

Le rôle majeur qu'elles ont joué est reconnu, et cela se reflète par les positions qu'elles occupent

au sein d'institutions nationales et internationales travaillant sur la problématique des disparitions forcées. Nous pensons spécifiquement à Houria Esslami, présidente du Groupe de travail sur les Disparitions Forcées ou Involontaires des Nations Unies (GTDFI).

C'est pour toute ces raisons que la FEMED tient à consacrer son neuvième numéro aux femmes, non pas victimes passives mais combattantes actives qui malgré les entraves quotidiennes, font front commun face aux obstacles à la recherche de la vérité et à la lutte contre l'impunité, surmontant leur désillusion, ravivant leur espoir et poursuivant leur combat. ●



DISPARITIONS FORCÉES

Asmaa Azghar : une révolutionnaire défie la barbarie

Ajmi'a, fille de militants, ne fut pas une victime « accidentelle » de l'arbitraire et elle l'a toujours gardé en mémoire. A travers ses souffrances, les violences et les brutalités qu'elle a subies, on découvre le pandémonium des centres de séquestration et de torture de Derb Moulay Cherif, les hangars du Korbis et la prison de Ghbila.

Je suis Asmaa Azghar, j'ai 60 ans, je suis mariée et ma fille est lycéenne.

Je suis née dans le célèbre bidonville des Carrières centrales de Casablanca. Ma mère était ouvrière dans une conserverie de poisson, mon père dans les cimenteries Lafarge. Ils s'engagèrent tous deux dans le mouvement national anticolonialiste. Ils furent emprisonnés ainsi que mon frère Mohammad. Nous avons été nourris par et pour la résistance dès le sein de notre mère Aicha (...).

Les Carrières centrales, notre bidonville, était le chaudron de la résistance. Nous étions pauvres et misérables mais c'est parmi

nous que les héros, les braves, émergèrent. Le célèbre résistant Boujema, dit le « cycliste », était même notre voisin. En 1952, il fut condamné à mort par la force d'occupation française mais fut libéré après l'indépendance du Maroc. Il participa activement à la création du l'UNFP en 1958.

Mon nom fut souvent associé à celui d'Omar Dahkoun. J'ai effectivement servi ce grand militant en tant qu'agent de liaison, je fus l'un de ses principaux canaux de communication avec les autres militants.

A 27 ans, j'étais infirmière stagiaire. C'est alors qu'Omar Dahkoun fut appréhendé. Ma sœur, mon frère et moi aussi dans les jours qui suivirent. Enlevés tous trois à notre domicile, nous fûmes emmenés en voiture, menottes aux poignets, nos têtes sous leurs pieds. Nous nous retrouvâmes trois heures après, à Derb Moulay Cherif.

La torture commença d'emblée. Les supplices variaient et se succédaient. Entre autres, des décharges électriques sur les parties les plus sensibles du corps. J'ai des séquelles à vie, comme le saignement de mon intimité.

J'ai résisté, j'ai persévétré à dire que mon seul lien avec Omar Dahkoun était familial. Je ne connaissais ni le « Fkih », ni son lien avec une quelconque organisation secrète. On me confronta à Omar Dahkoun lui-même. Il me demanda de tout dévoiler car nos tortionnaires connaissaient déjà tout.

En vain, j'ai résisté.

La torture devint extrême, j'ai été suspendue dans la position du « perroquet ».

Intégralement nue, je subissais des décharges électriques et la suffocation avec un chiffon imbibé. Ils

ramenèrent mon frère pour me faire flétrir. Il protestait et confirmait mes dires, nos relations avec Dahkoun n'étaient que familiales.

Le lendemain, la torture décupla de violence. Ils m'ont crevé l'œil. Je l'ai perdu à jamais. Omar Dahkoun fut amené pour constater le désastre. Il exigea des secours pour sauver ma vue. La réponse fut cinglante : elle perdra son autre œil si elle persiste. Elle doit collaborer et nous fournir les informations sur Attandim, la planification de l'action armée, les armes importées, etc...

Je n'étais pas la seule femme là-bas. Nous avons toutes été maintenues six mois dans cet enfer, sans toilettes, avec nos menstruations, sans latrines.

Ma sœur Zohra perdit deux dents pour avoir défié un tortionnaire qui lui rapprochait sa magnanimité vis-à-vis d'un codétenu. Elle avait en effet apporté de l'aide à Omar Benjelloun qui n'arrivait plus à tenir son bol de soupe, ayant perdu l'usage de ses mains suite à la torture. Le tortionnaire, exaspéré, la cogna au visage et Zohra perdit deux dents.

“ Je n'étais pas la seule femme là-bas. Nous avons toutes été maintenues six mois dans cet enfer... ”

Mendil Aicha était septuagénaire. Elle était notre voisine aux Carrières centrales. Elle était surtout connue pour être la mère de Boujemaa le « cycliste », ce héros de la lutte pour

l'indépendance du Maroc. Elle avait été enlevée avec nous mais je n'ai jamais su la cause de son arrestation. Elle faisait partie de ces centaines de militants UNFP séquestrés dans le centre de torture de Derb Moulay Cherif.

Nous fûmes ensuite acheminées au centre Kourbis, c'est-à-dire les hangars de l'ancien aéroport international de Casablanca Anfa, transformés en lieu de séquestration. Nous étions plus d'un millier, les yeux bandés. J'étais attachée à ma sœur par des menottes. Mon œil violenté saignait et mon intimité aussi suite aux décharges électriques. Nous étions tous militants ou sympathisants de l'UNFP, déportés parfois du Moyen Atlas : Khenifra, Rachidia, EL Hajeb, mais aussi de Rabat, Tanger, Tiznit, Agadir, Oujda ou Figuig.

Nous étions parqués, hommes et femmes, par terre. Nous subissions tous des brimades de nos geôliers, de jour comme de nuit. Sans eau ni toilette, nos corps étaient livrés aux poux et autres parasites.

Il y a eu des morts parmi nous. Lorsque cela arrivait, les tortionnaires avaient prévu des caisses pour y enfermer les dépouilles.

Les femmes étaient nombreuses parmi les prisonniers.

Ma sœur Zohra, des femmes originaires des montagnes de Khenifra : Itto et sa sœur Fedoua. Il y avait aussi notre voisine Mendil Aicha. A nos côtés, il y avait une femme enceinte qui était originaire de Imilchill. Elle a perdu son bébé suite aux tortures et aux conditions de détention. Je me souviens aussi de Khadija Meliani, la sœur du compagnon d'Omar Dahkoun. Ils furent tous deux condamnés à mort et exécutés. Je me souviens de Leyla Bouabid, la libyenne.

Toutes ces femmes côtoyaient dans ce lieu des personnages aussi illustres qu'Ahmed Sabri et aussi dignes que le grand poète Ouadi El Assafi ou encore le courageux résistant Hadj Ali El Manouzi.

Cette vie infernale m'a poussée à supplier un garde de mettre fin à mes jours, en vain. Ma sœur se rebella suite à l'agression d'un garde. Nos conditions s'améliorèrent alors.

Nous avons enfin eu droit à un bain et des vêtements. Les femmes furent séparées des hommes et l'intensité des humiliations et des agressions diminua d'un cran.

Après 18 mois à Kourbis, nous fûmes transférés vers une prison légale : celle de Ghobila, puis déférées devant le procureur du Roi. Moqueur, il nous lut un acte d'accusation : appartenance à une organisation secrète, détention d'armes et tentative de destruction.

L'accueil fut horrible à cette prison de Ghobila. Désignées comme femmes dangereuses, il était interdit aux autres prisonniers de nous approcher ou de nous adresser la parole. Nous trois, Zohra Mendil, ma sœur et moi fûmes jetées dans une minuscule cellule, qui était en fait des latrines, dans lesquelles nous dûmes survivre pendant trois mois.

” *Cette vie infernale m'a poussée à supplier un garde de mettre fin à mes jours, en vain.*

Notre santé se détériorait, à tel point que nous étions incapables d'aller chercher la pâture que les gardes nous déposaient. La direction en déduisit que nous avions entamé une grève de la faim. Alertée, l'administration centrale des prisons dépêcha son propre directeur qui constata très vite que nous étions en train de déperir. Ma tête se trouvait dans l'orifice de la latrine et j'étais incapable de m'en

extirper. Effrayé et horrifié, il nous demanda alors les raisons de notre grève de la faim. Je lui répondis alors que nous ne refusions pas de manger, mais qu'il nous fallait déjà atteindre la nourriture. Il donna aussitôt l'ordre de nous faire laver, nous pûmes boire du lait et nos conditions s'améliorèrent.

En 1975, l'objectif du procureur était de nous faire exécuter. Selon lui, c'était une faveur. Mais les circonstances politiques du pays ayant changé, je ne fus condamnée qu'à un an de prison et à une pénalité pécuniaire.

A notre libération, l'accueil fut très chaleureux, les militants et les voisins nous attendaient. Nous regagnâmes notre maison ; les voisins nous manifestèrent une solidarité sans faille. Ils se répartirent les tâches et les contributions pour nous assurer les repas, car nous étions sans ressources. La police nous interdisait de quitter le quartier pour chercher du travail. Notre frère nous rejoignit. Il avait été emprisonné à Kénitra, aux côtés d'Omar Benjelloun.

La police persistait à nous maintenir dans la misère. Je m'adressai alors à notre parti l'UNFP. Je fus reçue par Mohammed El Yazghi. Il m'embaucha en tant qu'agent de nettoyage dans les locaux du quotidien du parti. Je percevais huit cents dirhams par mois et ma sœur quatre cents.

**“ Ce que j'ai fait
c'est pour mon
peuple, pour
ma Nation. Je
refuse de brader
ma dignité et
mon honneur ”**

Un jour, je fus convoquée par le sinistre commissaire Tabet. Il me parla avec mépris et insolence : « Tu as vu où tu en es ? Toi l'infirmière, la militante, la stoïque, l'impassible, tu finis ta vie ainsi, femme de ménage maniant la serpillière sans contrepartie ou à peine. Nous, nous sommes prêts à vous assurer à ta sœur et toi, une rente mensuelle à la seule condition que tu sois à notre disposition en cas de besoin ». Je lui rétorquai : « Ce que j'ai fait c'est pour mon peuple, pour ma Nation. Je refuse de brader ma dignité et mon honneur ». Il n'insista pas et se rua sur moi m'assignant des coups, aidé par un de ses acolytes. Ce représentant de l'État a été par la suite condamné à mort et fût le dernier exécuté du Maroc pour des crimes sexuels.

Nous avons lutté pour les générations futures. Vous les jeunes vous devez saisir l'ampleur des sacrifices consentis. La femme marocaine a été présente dans toutes les étapes et sous toutes les formes de militantisme. Ceci consolide et clarifie la relation hommes-femmes. Elle renforce le respect mutuel et la complémentarité à la fois sociale et familiale.

Souvenez-vous-en ! ●

Ajmi'a est décédée en 2008, Ali Fakir et Abdelmalek Boumalek recueillirent ce témoignage en février 2007.

LA PAROLES AUX EXPERTS

Geneviève Garrigos :
« La terreur achète le silence »

Chaque semaine, elles arrivent séparément à la nuit tombée lorsque le tumulte de la rue leur offre sa protection, son anonymat. Elles s'assurent que les personnes sont bien fermées pour les soustraire aux regards des curieux, de ceux qui les menacent des pires sévices, les harcèlent au téléphone. Qui n'attendent qu'un ordre pour les enlever et les faire disparaître à leur tour. Ici nous sommes à Guadalajara, la capitale de l'Etat de Jalisco, à l'ouest du Mexique où les disparitions ne se comptent plus. D'ailleurs nombre de ces femmes n'ont même pas signalé la disparition de leur mari, de leurs enfants, de ceux et celles dont l'absence a fait naître une plaie qui ne fait que grandir au fil des jours, de l'incertitude, de l'angoisse que jamais ils ne réapparaissent. A quoi bon ? Au mieux la plainte sera classée sans suite, classement vertical, directement dans la corbeille à papier du policier qui devrait l'enregistrer. Au pire, elles seront stigmatisées par leurs voisins, leurs amis car chacun ici se convainc que si un proche

a disparu, c'est qu'il a déplu à un réseau de trafiquants, qu'il a enquêté ou dénoncé la corruption de forces de police ou d'élus et que quiconque lui portant assistance se retrouve à son tour en danger. La terreur achète le silence.

Parmi elles, Maria, dont le fils et la belle fille partis en week-end avec des amis ne sont jamais revenus. Elle élève leurs enfants et quand à l'école on lui a demandé qu'étaient devenus les parents, de peur, elle a inventé une histoire, une prétendue migration aux USA pour y travailler. Mais à ces mots, on lui demande de l'argent alors qu'elle a à peine de quoi nourrir les petits.

Monica, dont le mari et le fils ont été enlevés le même jour à des endroits différents. On lui a bien demandé une rançon mais elle n'a pu en payer que la moitié. Depuis



elle n'a aucune nouvelle. Terrifiée, pendant deux ans elle n'est pas sortie de chez elle.

Consuelo, à qui les policiers, en voyant la photo de sa fille, ont conseillé d'abandonner après avoir éclaté de rire. Fernanda est tellement jolie que jamais on ne la retrouvera, volée pour un réseau de traite. Depuis la mère distribue des tracts avec la photo de sa fille et la promesse d'une récompense.

Chacune a son histoire, sa détresse.

Pourtant ces femmes, ces mères, ces grands-mères refusent de baisser les bras. Elles refusent d'accepter

leur mort. « Vivants ils les ont pris, vivants nous les voulons », elles ont fait leur le cri des familles des 43 étudiants de Ayotzinapa disparus en septembre 2014, événement qui même au Mexique fait scandale. Depuis 2006, 27000 personnes ont été signalées disparues et à travers tous les pays des charniers sont découverts sans que l'on puisse identifier les cadavres. Alors chaque semaine, elles se retrouvent pour se soutenir, s'organiser, se former. Comment pallier les déficiences, à l'inertie de la police. Monter les dossiers, recueillir des témoignages, des preuves de leur disparition. Comment chercher dans les montagnes, les bois, les traces de fosses où sont enterrés les



Chacune a son histoire, sa détresse. Pourtant ces femmes, ces mères, ces grands-mères refusent de baisser les bras.

corps. Comment encore prélever des indices, prendre des photos et forcer les autorités à réagir, à prélever l'ADN. Chaque mois, elles organisent une manifestation pour réclamer leur disparus, montrer leur visage. Pour qu'on ne les oublie pas. Pour que leur mémoire ne soit pas entachée par la suspicion et la honte. Surtout elles se soutiennent. A la fin de la réunion, elles prennent des nouvelles des absentes, celles qui rongées par la dépression, le traumatisme, les difficultés économiques, le harcèlement, refusent même de se servir de leur téléphone pour communiquer avec l'extérieur. Alors les autres se relaient. Leur rendent visite, leur apportent des repas, des médicaments.

Privées d'un salaire, voire deux, ayant à charge le reste de la famille, elles ont peu de recours, l'Etat ne leur apporte aucune aide. Les disparus ne sont pas reconnus, pas de preuves, pas de victimes.

En partant, Honoria explique combien elle est fatiguée de dormir sur le sol. « Mais pourquoi n'achètes-tu pas un matelas ? » Elle sourit, « Chaque fois qu'ils me retrouvent je dois fuir, je ne vais pas me laisser tuer sans rien faire ! Et chaque fois je dois abandonner mon matelas, j'ai à peine de quoi manger, alors un matelas... ». ●

LES ACTIVITÉS DE LA FEMED

1. La FEMED au FSM à Tunis

Le Forum Social Mondial s'est tenu pour la seconde fois en Tunisie, à Tunis, du 24 au 28 mars 2015. Et pour la seconde fois, le FSM s'ouvre après un nouveau drame. En 2013, Chokri Belaid avait été tué un peu plus d'un mois avant l'ouverture du FSM, cette fois, moins d'une semaine avant le jour J, une attaque visant le Musée du Bardo fit 21 morts dont 20 touristes.

Dans ce contexte, les organisateurs du Forum, ont maintenu leur position de 2013, à savoir de ne pas annuler la tenue du FSM « afin d'assurer la victoire de la lutte civile et pacifique contre le terrorisme et le fanatisme religieux qui menacent la démocratie, la liberté, la tolérance et le vivre ensemble. »

Il était primordial pour la FEMED de participer à cet événement et d'apporter son soutien à la société civile tunisienne.

C'est dans ce contexte particulier, mais dans cet espace propice

aux rencontres et aux échanges d'expérience que la FEMED, avec sa délégation de 12 personnes provenant de différentes régions et ralliées à la cause des disparus pour différents motifs, a pris part à cet événement.

Anciens disparus, proches et experts dans le domaine des droits de l'homme, chacun a participé dans la mesure de ses compétences et de son expérience aux débats. Des témoignages poignants et révoltants de disparus ont aussi pu être écoutés.

La FEMED, le CFDA et SOS Disparus avaient axé cette fois leur participation sur 2 thèmes :

« la problématique des disparitions forcées » et « la lutte contre l'impunité et les disparitions forcées dans un environnement politique autoritaire ». Ils ont ensemble tenu un stand permettant de sensibiliser à la fois la société civile internationale présente lors

“ *la problématique des disparitions forcées* ” et “ *la lutte contre l'impunité et les disparitions forcées dans un environnement politique autoritaire* ”.

du FSM mais également la société civile tunisienne.

Par ailleurs, une exposition de photographies de disparus et des familles de disparus était exposée, nouant le dialogue avec les visiteurs, abordant d'une autre manière le quotidien des familles de disparus. Enfin, des courts métrages étaient projetés et accessibles, réalisés par SOS Disparus.



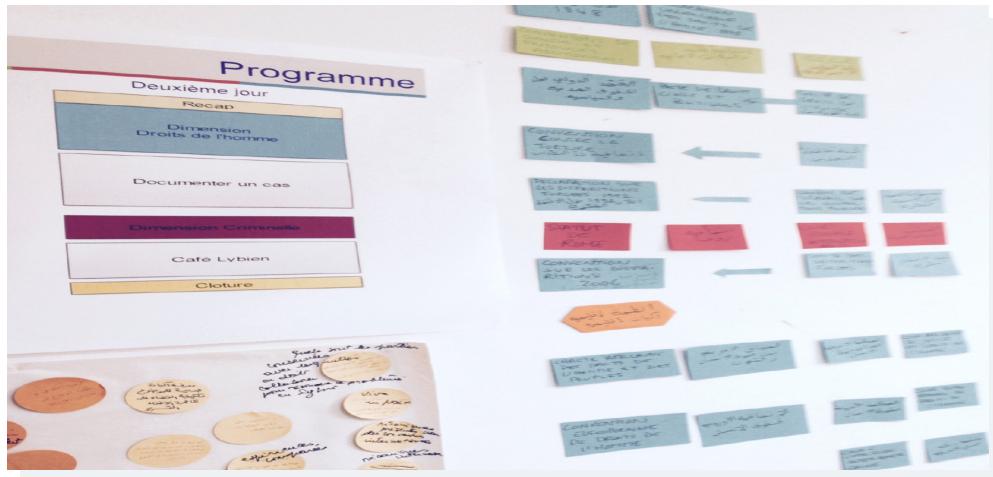
En parallèle de ce stand, et dans un but de partage d'expérience, les trois associations ont organisé un atelier sur le thème : « Lutter contre l'impunité et les disparitions forcées dans un environnement politique autoritaire ». Cet atelier a permis à plusieurs victimes de disparitions forcées de s'exprimer et de raconter leur histoire. L'heure était à l'écoute et au partage d'expérience, cet atelier a insufflé de nouvelles pistes de réflexion à la société civile tunisienne sur la justice transitionnelle, entre autre grâce à l'expérience du Maroc ou de l'Algérie. ●

2. Formation à destination des Libyens en Tunisie

La formation sur les disparitions forcées et les mécanismes de protection des Droits de l'Homme s'est tenue les 20 et 21 avril 2015. Initialement programmée en Libye, compte tenu du contexte actuel libyen et de l'exil de nombreux

représentants de la société civile libyenne en Tunisie, il a été décidé de l'organiser en Tunisie.

La formation a été organisée avec le support du Réseau euro-méditerranéen des droits de

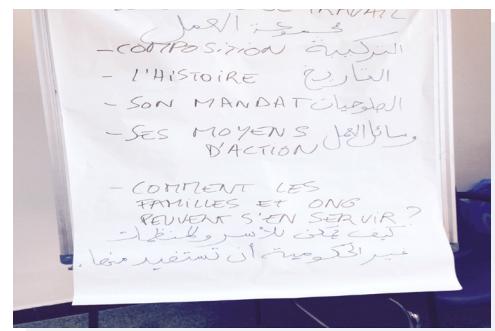


l'Homme (REMDH), Human Rights Solidarity – Tadamoun et du Cairo Institute for Human Rights basés à Tunis qui nous ont donné les contacts de personnalités de la société civile libyenne réfugiées en Tunisie.

Cette formation s'est avérée nécessaire, notamment pour répondre aux attentes des avocats et autres acteurs de la société civile présents, sur le fait de savoir comment documenter et détecter les cas de disparitions forcées en Libye et comment les soumettre aux instances internationales compétentes en la matière.

La formation s'est déroulée en plusieurs phases : une première théorique suivie d'une seconde plus pratique avec des mises en situation sous forme de jeu de rôle. La dernière phase de la

formation a été placée sous le signe de la réflexion sous forme de discussions, propice aux échanges d'expériences, favorisés par la diversité des acteurs de la société civile présents. Dotés d'outils simples, pertinents et nécessaires pour lutter contre la pratique des disparitions forcées, les participants en sont ressortis enrichis avec de nouvelles pistes de réflexion pour l'avenir et avec des propositions issues de l'analyse de précédentes expériences de pays méditerranéens. ●



“

DOTÉS D'OUTILS SIMPLES, PERTINENTS ET NÉCESSAIRES (...), LES PARTICIPANTS EN SONT RESSORTIS ENRICHIS...

3. Table ronde à Chypre : « Justice transitionnelle : quels apports pour la transition démocratique effective ? »

La FEMED a mis en place un projet « Soutien aux processus de transition, justice, vérité et réconciliation » afin d'approfondir les connaissances de ses associations impliquées à leur réalisation.

Si de nombreux mécanismes de justice transitionnelle ont été institués à travers le monde et notamment au Maroc et à Chypre, il paraissait utile de comparer et de tirer les leçons des mécanismes établis dans ces deux pays pour plusieurs raisons, au premier rang desquelles leur expérience précieuse en matière de disparitions forcées.

La FEMED a donc mené une étude comparative sur la justice transitionnelle au Maroc et à Chypre. La concrétisation de cette initiative a été la rédaction de l'étude comparative intitulée : Justice Transitionnelle : Quels apports pour une transition démocratique effective ?

Cette étude est basée sur deux tables rondes organisées par la FEMED le 13 décembre 2014 à Casablanca et le 30 mai 2015 à Nicosie.

Ces rencontres ont permis, au travers de réflexions et d'échanges d'expériences, de relever les différences mais également les similitudes, et de relever les lacunes des deux modèles. De nombreux acteurs de divers horizons étaient présents : membres des commissions nationales, associations, familles de disparus et anciennes victimes de disparitions, avocats, ... ●



La FEMED a profité de cette mission pour visiter le laboratoire d'analyse du Comité des Personnes Disparues (CMP).

4. Jordanie - Mission exploratoire

D epuis sa création, la FEMED mène des missions de terrain afin de renforcer ses liens avec les associations de familles de disparus, leurs partenaires et les associations qui travaillent sur les droits de l'Homme en général. Ces missions permettent d'apprendre à connaître les associations, d'identifier les besoins spécifiques à chaque contexte et de les relayer aux autorités locales, nationales, régionales et internationales.

À cet effet, une délégation s'est rendue en Jordanie en juin 2015 où elle a rencontré de nombreux membres de la société civile. Le bilan de cette mission qui se voulait être une mission exploratoire, avait mis en avant deux aspects : la possible ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, et la nécessité

d'axer l'action de la FEMED en Jordanie sur le cas des réfugiés Syriens.

Cette mission était importante pour comprendre les enjeux de la pratique de la disparition forcée, et la position de l'état jordanien sur la question.

C'est pourquoi, une nouvelle mission sera organisée en Jordanie. Son aspect le plus important sera la documentation des cas de disparitions forcées auprès des familles syriennes, réfugiées en Jordanie.

et la documentation des cas de disparitions forcées, sera fortement présente lors des entretiens avec les autorités locales et les associations jordaniennes que la délégation de la FEMED rencontrera. ●



Son aspect le plus important sera la documentation des cas de disparitions forcées auprès des familles syriennes, réfugiées en Jordanie.

5. Maroc - Recherche de la Vérité par l'anthropologie médico-légale

Une formation sur le thème de « la collecte d'informations dans la recherche et l'identification des personnes disparues » animée par Analia Simonetto Gonzalez de l'équipe argentine d'anthropologie médico-légale a été organisée par la FEMED le 6 et 7 février 2016 à Rabat, Maroc au siège de l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme. Cette formation s'est avérée particulièrement pertinente dans le contexte actuel que connaît le Maroc, sur les méthodes d'exhumations et l'identification des corps.

Cette formation a réuni plus d'une quinzaine de personnes dont plusieurs médecins légistes, de nombreux représentants de la société civile et surtout de nombreuses familles de disparu(e)s, premières concernées. Elle s'est articulée autour de deux grandes

parties : une première partie sur la planification de la procédure d'identification d'une personne disparue lors de l'exhumation d'un corps ; et une seconde partie sur l'importance de la compilation d'information ante mortem et post mortem ainsi que le rôle fondamental de l'ADN.

Cette formation a permis, de recentrer les problèmes de la disparition forcée au Maroc, et de mettre en lumière les lacunes en matière de recherche et d'identification des disparus. Les associations marocaines sont désormais dotées des connaissances basiques sur les techniques d'exhumation des corps et le processus de collecte d'informations, leurs demandes auprès des autorités pourront être basées sur des faits concrets et leurs connaissances en la matière.



Les participants ont pu ensuite mettre en pratique leurs connaissances à travers différents exercices concrets. Enfin cette formation s'est achevée par un échange sur ce qui pourrait être fait au Maroc par rapport à ce qui a été fait en Argentine. De nouvelles pistes de réflexion ont pu émaner de cet échange, comme par exemple la possibilité de créer une base de données ADN.

Le lendemain de cette formation, dans le cadre de sa mission au Maroc, la délégation de la FEMED, composée de représentants de l'Association marocaine des droits de l'homme, l'Organisation marocaine des Droits de l'Homme, du Forum vérité et justice, l'Association des parents et amis des disparus au Maroc et la coordination des familles de disparus, a rencontré successivement des représentants officiels du gouvernement marocain. Le lundi matin, la délégation a rencontré le secrétaire général du Conseil National des droits de l'homme, une délégation du ministère de

la justice composée du chef de la division droits de l'homme, du médiateur des affaires pénales, du conseiller du ministre de la justice et de la délégation interministérielle pour les droits de l'homme.

À la suite de ces rendez-vous, cette journée du 8 février s'est achevée par la rencontre avec le GTDFI à

l'occasion de la tenue de sa 108ème session à Rabat. La situation des disparitions forcées, au Maroc, en Algérie, en

“La lutte perdure mais l'espoir apporté par cette mission renforce la détermination des familles de disparus.”

Lybie et en Turquie a été soulignée par la présentation de nouveaux cas et le suivi de ceux déjà présentés au GTDFI.

Nous nous félicitons de cette mission, qui a été enrichissante pour les membres des associations locales marocaines, et qui a permis d'instaurer un dialogue entre la société civile et les autorités marocaines. La lutte perdure mais l'espoir apporté par cette mission renforce la détermination des familles de disparus. ●



DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS MEMBRES

1. Le Collectif des Familles de Disparus en Algérie

Séminaire à Alger

Le 5 mars 2016, le Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA) a organisé à Alger un séminaire sur le thème des « Disparitions forcées en Algérie : un crime contre l'humanité ».

Ce séminaire, rassemblant une cinquantaine de personnes, a entendu plusieurs contributions sur les disparitions forcées en Algérie et les éléments qui les caractérisent en tant que crime contre l'humanité. « Il n'est pas question de baisser la garde avant toute vérité et toute justice » a déclaré Nassera Dutour, porte-parole du Collectif des Familles de Disparus en Algérie (CFDA), après avoir souhaité la bienvenue aux participants.

« Le fait d'introduire de manière autoritaire dans la Constitution, lors de sa révision, une référence à la Charte sur la Paix et la Réconciliation Nationale ne peut

en aucune manière constituer une solution ou une clôture des dossiers des disparitions forcées » a souligné le Professeur Madjid Benchikh, ancien doyen de la faculté d'Alger et ancien président d'Amnesty international. Les familles de disparus continueront de réclamer la vérité et la justice, et de combattre pour l'obtenir.

Le professeur Benchikh a expliqué que les disparitions forcées aux termes du Statut de Rome constituent un crime contre l'Humanité lorsqu'elles sont généralisées ou systématisées. En Algérie, la pratique de la disparition a en effet touché des milliers de familles et se sont déroulées dans la grande majorité du pays, wilaya par wilaya (6200 d'après les sources de la CNCPPDH, organisme gouvernemental, environ 10000 selon d'autres sources).

Les disparitions forcées ont été effectuées de manière systématique, c'est-à-dire avec méthode, de manière organisée,

avec des objectifs déterminés pour imposer les politiques des gouvernants ou les décisions de groupes armés. Il s'agit bien de crimes contre l'humanité, au regard du droit international.

Maître Bouchachi, avocat et ancien président de la LADDH, a évoqué le crime contre l'humanité au regard du droit national. Il a montré que la législation algérienne à propos de la notion de disparition forcée n'est pas de nature à en protéger les citoyens algériens. En se basant sur son expérience et ses connaissances légales et judiciaires du pays, il a démontré que les requêtes des familles de disparus

sont systématiquement rejetées, selon des motifs différents.

La parole a également été donnée à plusieurs familles victimes de disparitions forcées, lesquelles ont témoigné de leurs parcours depuis les disparitions de leurs enfants, maris, frères. Elles ont dénoncé les obstacles dressés par les autorités niant ces disparitions et empêchant l'apparition de la vérité. Elles ont souligné qu'aucune enquête sérieuse n'a jamais été menée, les autorités n'ayant d'autres mots à la bouche que ceux de « tourner la page », moyennant le versement d'une somme d'argent pour acheter leur silence.

2. Algérie - Les activités de l'association Djazairouna

La cellule socio-psicho-juridique

Une cellule socio-psicho-juridique est mise à la disposition des victimes du terrorisme et de violences. Elle se situe à Mitidja en Algérie et est constituée d'un agent d'accueil, d'une assistante sociale, d'une



secrétaire, de deux psychologues et deux juristes qui travaillent en collaboration avec un avocat. La cellule est chargée de l'accueil, l'écoute, l'orientation, l'accompagnement, la prise en charge psychologique et la prise en charge juridique et judiciaire.

La bibliothèque

L'association Djazairouna met à la disposition des enfants victimes de terrorisme ainsi que des lycéens et étudiants de Blida, une bibliothèque riche et assure ses fonctionnement et service à titre



gracieux, depuis la mise en place du centre documentaire Dhakira (mémoire) en 2006. La bibliothèque s'enrichit continuellement de nouveaux ouvrages récupérés lors de conférences ou grâce à des dons.



La mise en place d'une base de données

L'association Djazairouna travaille sur la constitution d'une liste actualisée des victimes du terrorisme et de leurs ayants droits. Toutes les informations disponibles sont enregistrées, avec des données relatives à l'acte terroriste. Cette base de données permet de contribuer au devoir de mémoire. ●

3. Liban - Le Centre Libanais des Droits Humains

Le Centre Libanais des Droits Humains a été créé en 2006 par le Mouvement franco-libanais SOLIDA en soutien aux Libanais détenus arbitrairement. Le CLDH surveille la situation des droits de l'Homme au Liban, mène un combat contre les disparitions forcées, l'impunité, les détentions arbitraires et le racisme, et réhabilite les victimes de tortures. Il possède une forte stratégie de

plaidoyer sur différents volets liés aux droits de l'homme au Liban afin d'établir une Commission Nationale contre les Disparitions Forcées, afin de criminaliser la torture et établir un Mécanisme National de Prévention, et afin d'abolir le système de la Kafala.

L'assistance légale est l'un des principaux projets du CLDH. Le Centre dispose d'avocats qui

interviennent dans chaque région du Liban et se rendent dans les prisons afin d'assurer un procès équitable à chaque détenu. Ce projet a pour but de garantir un meilleur accès à la Justice pour tous, et en particulier pour les personnes vulnérables.

En 2007, le CLDH a ouvert le Centre Nassim, centre de réhabilitation pour les victimes de tortures. Le Centre Nassim fournit une assistance multidisciplinaire aux victimes de la torture, qui inclut des soins médicaux, une assistance psychologique, sociale et des conseils juridiques.

La Conférence Nationale pour la Prévention de la Torture au Liban

L e CLDH a organisé le 31 octobre 2015 à Beyrouth la Conférence Nationale pour la Prévention de la Torture au Liban, en partenariat avec l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas. Cette conférence a eu lieu sous le haut patronage du Ministre de la Justice, le Général Ashraf Rifi, et en présence de plusieurs juges et procureurs libanais. L'objectif de cette conférence était de proposer une plateforme de discussion pour les différents acteurs du système judiciaire et d'explorer les voies possibles afin d'éliminer la pratique de la torture au Liban. Au cours de



cet événement, les participants ont débattu des rôles du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif dans la lutte contre la torture. Il a été évoqué que le pouvoir judiciaire tenait une place de première importance tant les juges et les procureurs ont le pouvoir, à travers leur décision de justice, de mettre en place les obligations légales et internationales du Liban. Par la suite, les efforts du pays afin d'instaurer les recommandations de la Convention des Nations Unies contre la Torture (UNCAT) et de son Protocol Optionnel (OPCAT) dont le Liban est signataire ont été placés au centre de la discussion.

Parmi les intervenants de cette conférence, son Excellence Hester Somsen, Ambassadrice du Royaume des Pays-Bas au Liban a souligné les chiffres du Comité des Nations Unies contre la Torture, qui estime que 45% des détenus au Liban sont soumis à la torture (ce chiffre s'élève à 60% selon les statistiques du CLDH). Le secrétaire général de l'International Association of Prosecutors, Mr. Derk Kuipers a lui insisté sur l'importance des procureurs dans la promotion des droits de l'Homme sur le plan international, donnant des exemples de cadres légaux régionaux dont les procureurs et législateurs libanais pourraient s'inspirer. ●



4. Kosovo - Association SPRESHIMI

Le 30 août 2016, journée internationale des personnes disparues, le président de la République du Kosovo a prononcé un discours devant le mémorial dédié aux personnes disparues situé à l'entrée du Parlement: « La guerre a laissé de nombreuses blessures, mais celles des personnes disparues est la plus profonde d'entre elles. Elles pèsent sur les vies de leurs proches mais aussi exacerbé la douleur de la société toute entière, empêchant la construction de relations entre les différentes communautés vers un avenir meilleur. La demande est urgente et c'est un devoir pour nous tous, en tant qu'êtres humains, de résoudre au plus vite la question du sort des disparus ».

En cette journée de commémoration, à Merdare, près la frontière serbe, la construction d'un mémorial en l'honneur des victimes des crimes serbes dont les dépouilles ont été retrouvées au Kosovo a été entamée par le dépôt symbolique de sa pierre fondatrice. Les femmes des familles des

victimes de disparition forcée de la ville de Suva Reka ont organisé le 29 septembre 2016 une journée de soutien psychologique intitulée « Journey to the Future ». Ce projet a été soutenu et mis en place par Fatmire Shala-Kastrati, psychologue de la division pour l'identification, la coordination et le soutien de l'institut médico-légal, ainsi que la Croix Rouge internationale. 36 familles de disparu(e)s ont ainsi été prises en charge, leur permettant d'être informées sur leurs droits en tant que telles mais aussi de bénéficier d'un réel soutien psychologique concentré sur elles-mêmes et leurs problèmes spécifiques: l'anxiété, les difficultés à trouver un emploi et à éduquer leurs enfants. L'accent a finalement été mis sur l'importance de la création d'un réseau des familles de disparu(e)s ayant vécu des expériences similaires. ●

(English version)

Duty of Truth is the biannual review of the FEMED. This publication revisits issues surrounding the fight against enforced disappearances in the Euro-Mediterranean region, and more widely, across the world through the FEMED network's activities and news. Duty of Truth aims to bring awareness to the subject of enforced disappearances as well as to reflect on these issues.

This ninth issue «Women Who Struggle» is a special edition devoted to victims, activists and experts.

-

**EURO-MEDITERRANEAN FEDERATION AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCES
FÉDÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES (FEMED)**

-

Address : 112, rue de Charenton, 75012, Paris, France

Phone : + 33 (0) 1 42 05 06 22

Mobile : + 33 (0) 7 60 21 06 22

Email : secretariat.femed@disparitions-euromed.org

Website : www.disparitions-euromed.org

Facebook : www.facebook.com/disparitions.euromed?ref=hl

Twitter : https://twitter.com/FEMEDonline

-

HAVE COLLABORATED IN THIS ISSUE

Nassera Dutour, Genevieve Garrigos, Rachid El Manouzi,

Christine Fakher, Annie-France Berthod

-

DIRECTOR OF PUBLICATION

Nassera Dutour

-

GRAPHIC DESIGN

Matthieu Planchais

-

PRINTING

This issue was printed in 500 copies

SOMMAIRE

I - EDITORIAL.....	28
II - ENFORCED DISAPPEARANCES.....	30
> Asmaa Azghar : a revolutionary outbraves barbarism.....	30
III - WORDS TO THE EXPERTS	34
> Geneviève Garrigos : “Terror buys silence”	34
IV - ACTIVITIES OF THE FEMED	36
1. The FEMED at the WSF in Tunis	36
2. Training for Libyans in Tunisia	37
3. Round table in Cyprus: “Transitional justice: what contributions for the effective democratic transition?”	39
4. Exploratory mission in Jordan	40
5. Morocco - Search of the Truth by forensic anthropology	41
V - NEWS OF OUR ASSOCIATIONS MEMBERS	43
1. Collectif des Familles de Disparus en Algérie	43
2. Algeria - Activities of the association Djazairouna	44
3. Lebanon - The Lebanese Center of Human Rights (CLDH)	45
4. Kosovo - Spreshimi association	47

EDITORIAL

Despite the progress made until today for an effective protection of all persons against enforced disappearances, we still find this practice in a lot of countries.

Two aspects of the crime of enforced disappearance are important: how can we fight effectively against it and how can we fight against the impunity and in the same time the search for the Truth?

This crime is particular because the missing person is a direct victim but his relatives too¹, and its atrocity is that they remain in a permanent wait of their loved ones with a lasting hope. "When someone is dead and is buried by his parents, after a while they can mourn him. It is life. But with disappearance, we just wait².

Among those different aspects,

it is important to focus on the specific condition of women facing enforced disappearances and potential indirect victims of it as close to someone missing or as an activist researching for the Truth.

Men are the most affected by enforced disappearances, so their spouse, daughters, sisters and mother end up in a difficult social and economic situation, facing the reality of their daily life and struggling in order to discover the Truth about the fate of their loved ones.

Facing the lack of interest of the states, women often have to lead the struggle for Truth, Justice and reparation. This struggle put into lights the necessity for the governments to include the participation of women on their policy concerning enforced disappearances.

¹ *The international Convention for the protection of all persons against enforced disappearances implies that "victim" means the disappeared person and any individual who has suffered harm as the direct result of an enforced disappearance" in its article 24-1.*

² *Translation of the interview of Nassera Dutour for radio RFI on the occasion of the international day of enforced disappearances "Enforced disappearances: the FEMED struggling against impunity". In French: <http://www.rfi.fr/france/20150825-journee-mondiale-disparus-femed-droits-homme-nations-unies-liberte-justice>.*

The latter played an important role in the civil society. It is thanks to their determination that a lot of progress were accomplished on national and international scales.

We remember the grandmothers of "la plaza de mayo" who fought in Argentina in order to reveal the Truth. In other words, women have a fundamental role in the reinforcement and the promotion of Human Rights, gathering in associations to establish the circumstances of the enforced disappearances and the fate of the missing persons, but also to help the victims themselves.

Their major role is recognized and is reflected by the positions they assume in national and international institutions working on the enforced disappearances.

We specifically think about Houria Esslami, chairwoman of the Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances of the United Nations (WGEID).

It is for all those reasons that the FEMED wants to dedicate its ninth issue of its magazine to women, not passive victims but active fighters who despite the daily obstacles, are facing the impediments to the search for the Truth and to the struggle against impunity, overcoming their disillusionment, renewing their hope and pursuing their fight. ●



ENFORCED DISAPPEARANCES

Asmaa Azghar : a revolutionary outbraves barbarism

Ajmi'a, activists' daughter, was not a victim « by accident » of the arbitrary authority and she always kept it in mind. Through her pain, violence and brutalities that she suffered, we discover the hell of the sequestration and torture centres of Derb Moulay Cherif, the sheds of Korbis and the Ghbila prison.

I am Asmaa Azghar, I'm 60 years old, I am married and have a daughter who is in high school. I was born in the well known slum Carrières centrales of Casablanca. My mother was a worker in a fish cannery, my father in the Lafarge cement. They got involved in the national anti-colonialism movement. They were imprisoned, as well as my brother Mohammad. We were fed by and for the resistance from the breast of our mother Aicha (...).

The Carrières centrales, our slum was the caldron of the resistance. We were poor and miserable but it is among us that heroes ard emerged. The famous resistant

Boujema, called "the cyclist" was our neighbor. In 1952, he has been sentenced to death by the French occupation force but was released after the independence of Morocco. He actively participated to the creation of the UNFP in 1958.

My name was often associated to the one of Omar Dahkoun. As a matter of fact, I served for this great activist as a liaison officer, I was one of his main communication channels with the other activists.

At 27, I was doing an internship as a nurse. It is at this time that Omar Dahkoun was arrested. My sister, my brother and I were arrested too on the following days. We were abducted from our house, took in a car, handcuffed, our heads underneath their feet. Three hours later, we were at Derb Moulay Cherif.

Torture began immediately. Ordeals were various and were taking turns. Among them, there were electrical shocks on the most sensitive parts of the body. I will have consequences until my last days, as the bleeding of my intimacy.

I resisted, repeated that my only

link with Omar Dakhoun was not more than family. I did not know neither the "Fkih" nor a link with some secret organization. I was confronted to Omar Dahkoun himself. He asked me to speak, because our tormentors knew already all about us.

I resisted in vain.

Torture became extreme. I was hanged in the "parrot" position. Totally naked, I suffered electrical shocks and suffocation with a soaked cloth. They brought my brother in order to affect me. I repeated my words: our relationship with Omar Dakhoun was strictly a family relationship.

The day after, the violence of torture increased again. My eye was ruptured. I lost it forever. Omar Dakhoun was brought in order to face the disaster. He demanded help to save my eyesight. The answer was scathing: she will lose her other eye if she persists. She has to collaborate and give us the information about Attandim, plans of the armed organization, weapons which were imported, etc...

I was not the only woman in there. We were all in captivity in this hell during six months, without bathroom and with our periods, without latrines.

My sister Zohra lost two teeth because she defied one of our tormentors who held her compassion for another inmate against her. She indeed gave some help to Omar Benjelloun who could not carry his soup bowl anymore because he lost the use of his both hands after torture. The tormentor, upset, hit my sister in the face and she lost two teeth.

Mendil Aicha was septuagenarian. She was our neighbor at the Carrières centrales. She was above all known to be the mother of Boujemaa the "cyclist", this hero of the

struggle for the independence of Morocco. She has been kidnapped with us but I still do not know the reason why she was arrested. She was one of those hundreds of activists of the UNFP, sequestered in the torture center of Derb Moulay Cherif.

We have been driven to Kourbis that means the sheds of the former international airport of Casablanca Anfa, transformed into a sequestration place. We were more than a thousand, blindfolded. I was tied to my sister with handcuffs. My wounded eye was bleeding and my intimacy too, as a consequence of the electrical shocks. We were all activists or supporters of the UNFP, sometimes deported from the Middle Atlas: Khenifra, Rachidia, EL Hajeb, but also from Rabat,

“I was not the only woman in there. We were all in captivity in this hell during six months....”

Tanger, Tiznit, Agadir, Oujda or Figuig. We were held, men and women, directly on the floor. We all suffered the bullying of our jailers at day and nighttime. Without water or bathrooms, our bodies were delivered to fleas and parasites.

Some people died among us. When this happened, tormentors have provided some boxes for the corpses.

A lot of women were prisoners.

My sister Zohra, women from the Khenifra mountains, Itto and her sister Fedoua, and Our neighbor Mendil Aicha as well. At our sides, there was a pregnant woman from Imilchill. She lost her baby after all the tortures and the detention conditions. I remember as well Khadija Meliani, the sister of the fellowman of Omar Dahkoun. They were both sentenced to death and executed. I remember Leyla Bouabid, from Libya.

All those women were mired in this place with such illustrious personage as Amed Sabri and such dignified as the great poet Ouadi El Assafi or the courageous resistant Hadj ali El Manouzi.

This infernal life led me to beg a guard to kill me in vain. My sister rebelled after the assault of another one. After that our conditions got a little better. We finally had the right to take a bath and to wear some clothes on. Women were at

this point separate from men and the intensity of the humiliations and assaults decreased by one notch.

After 18 months at Kourbis, we were transferred in the legal prison of Ghobila and brought in front of the royal prosecutor. Sarcastic, he read to us our charges: affiliation to a secret organization, possession of weapons and attempt of destruction.

The reception at Ghobila was horrible. Identified as dangerous women, it was forbidden for the other prisoners to approach or talk to us. Zohra Mendil, my sister and I were thrown in a tiny cellar, which were latrines in reality and where we had to survive during three months.

Our health was breaking down so badly that we were not able anymore to pick up the pasture that the guard dropped for us. The direction

of the prison deducted that we began a hunger strike. Alerted, the central administration of prisons sent its own director, who quickly noted that we were languishing. My head was in the orifice of the latrines and I was totally unable to go out of it. Afraid and horrified, he asked us the reasons of our hunger strike. I answered him that we did not refuse to eat, but in order to we had to reach the food before. He immediately gave the

“*This infernal life led me to beg a guard to kill me in vain.*

order to have ourselves washed, we could drink some milk and our conditions got better.

In 1975, the aim of the prosecutor was to have us executed. According to him, it was a favor for us. But the political circumstances of the country have changed and I was just sentenced to one year of imprisonment and to pay a fine.

After our release, the reception was very warm: activists and neighbors were waiting for us. We could go back to our home; neighbors showed us a constant solidarity. They shared the tasks to ensure our meals because we did not have any resources. The police prohibited us to leave the neighborhood to look for a job. After a while our brother was released too and joined us. He has been imprisoned at the sides of Omar Benjelloun, in Kénitra.

The police persisted to maintain us in misery. So I contacted our party and was received by Mohammed El Yazghi. He hired me as a cleaning lady at the premises of the newspaper of the party. I received eight hundred dirhams per month and my sister four hundred.

One day, I was called by the cynical commissar Tabet. He spoke to me with contempt and insolence: "Do you see where you are now? You

the nurse, the activist, the stoic, the impassive, you end up like this, as a cleaning lady, using the rag almost without any compensation. We could ensure you and your sistera monthly income under the only condition that you will stay at our disposal in case we need you." I answered him: "What I have done, I did it for my people and my nation. I refuse to give you my dignity and my honor". He did not insisted and beated me with one of his acolytes. This representative of the State was later sentenced to death and has been the last person executed in Morocco for sexual crimes.

We struggled for the next generations to come. You young people, you have to understand the scale of the sacrifices we have done. The Moroccan woman has stood in every step and in every form of the activism. This strengthens and clarifies the relationship between men and women. It reinforces the mutual respect and the social and family complementarity.

Remember it! ●

Ajmi'a died in 2008, her testimony was collected by Ali Fakir and Abdelmalek Boumalek in February 2007.

“What I have done, I did it for my people and my nation. I refuse to give you my dignity and my honor”

WORDS TO THE EXPERTS

Geneviève Garrigos :

"Terror buys silence"

Every week, they come separately at twilight, when the turmoil of the street offers its protection, its anonymity. They make sure that the slatted shutters are closed, to hide them from the glances of the curious ones, or from the ones who threaten them of the worst brutalities, harass them by the phone and those who wait for an order to abduct them and make them disappear too. Here we are in Guadalajara in the State of Jalisco, in the west part of Mexico, where we do not count enforced disappearances anymore. A lot of women didn't even declared the disappearance of their husband, children, and those whom disappearance created a wound that grows day by day, from uncertainty and anxiety that they will never come back. What for? At best, the complaint will be closed without follow-up, vertical classification, directly in the paper basket of the policeman who was supposed to register it. At worst, they will be stigmatized by their neighbor and friends, because everyone here convinces

himself that if a relative disappears, this means that he displeased a trafficking network, investigated or denounced corrupted policemen or politicians and that anyone who would help them would be in danger too. Terror buys silence.

Among them, Maria, whose son and daughter-in-law went on a weekend with friends and never came back. She raises their children and when she was asked what their parents became, the fear made her invent a story, a pretended migration to the USA in order to work there. After those words, she was asked for some money while she has barely enough to feed the kids.

Monica, whose husband and son were kidnapped the same day at different places. She has been asked for a ransom, but she only



could pay the half of it. Since this day she has no news anymore. Terrified, she did not leave her house since two years.

Consuelo, who came to the police station, where they burst out laughing after having seen the photo of her missing daughter, Fernanda is so pretty that she will never be found, kidnapped for human trafficking. Since this day, her mother dispenses flyers with a photo of her daughter and a promise of reward.

Each one has her story, her despair. Nevertheless those women, mothers, grandmothers refuse to give up. They

refuse to accept the death of their loved ones. "Alive they took them, alive we want them", they support the voice of the families of the 43 students of Ayotzinapa disappeared in September 2014, a shocking event even in Mexico. Since 2006, 27000 were declared missing and mass graves were discovered in the whole country with the impossibility to identify the corpses. So every week, they gather to support each other, organize and prepare themselves. They gather to think and act about the following topics: How to overcome the deficiencies, the inertia of the police, how to build a case, collect testimonies and proofs of the disappearance.

Each one has her story, her despair. Nevertheless those women, mothers, grandmothers refuse to give up.

How to search for them in the mountains and in the woods, for trails of mass graves where the bodies are buried, how to obtain samples of DNA, take photos and force the authorities to react. Every month, they organize a manifestation in order to claim for their disappeared ones and show their faces. So they will not be forgotten, for their memories not to be tarnished by suspicion and shame. Overall they support each other. At the end of each meeting, they ask for news of the lacking ones, the ones who are wasted by depression, trauma, economic difficulties, harassment, and even refuse to use their phone to communicate with the outside world.

So they take turns. They visit them, bring meals and medicines. Deprived of a salary or two and in charge of the rest of the family, they have no remedy and the State does not provide any help. Enforced disappearances are not recognized: no proof, no victim.

Leaving the room, Honoria explains how much she is tired of sleeping on the floor. "Why don't you buy a mattress?". She smiles, "Each time that they find me, I have to flee, and I won't let them kill me without doing anything! And each time I have to abandon my mattress. I barely have something to eat, so a mattress...". ●

ACTIVITIES OF THE FEMED

1. The FEMED at the WSF in Tunis

The World Social Forum took place for the second time in Tunisia in Tunis, from the 24th to the 28th of March 2015. And for the second time, it began after a new tragedy. In 2013, Chokri Belaid has been killed approximately one month before the opening of the WSF. This time, less than a week before D day, an attack targeting the Bardo Museum caused the death of 21 persons, including 20 tourists.

Regarding this context, the organizers of the Forum maintained their position of 2013, namely not to cancel the set-up of the WSF “in order to ensure the victory of civic and pacifist struggle against terrorism and religious fanaticism which threat democracy, tolerance and the “living together””. It was a priority for the FEMED to take part in this event and to bring its support to the Tunisian civil society.

”

“the enforced disappearances” and “the struggle against impunity and enforced disappearances in an authoritarian political environment”.

In this particular context but in this space in favor of meetings and exchanges of experience that the FEMED, with its delegation of 12 persons coming from different regions and rallied for the cause of enforced disappearances for several reasons, took part in the WSF in Tunis.

Former disappeared persons, relatives and experts in Human Right: each one participated, to the extent of his competences and experiences in the debates. Heartbreaking and revolting testimonies have been heard.

The FEMED, CFDA and SOS Disparus focused their action on

two questions: “the enforced disappearances” and “the struggle against impunity and enforced disappearances in an authoritarian political environment”. They hold together a stand, permitting to alert both the international civil society

and the Tunisian one at the WSF.

A photograph's exhibition of the disappeared and their families took also place, and provoked a dialogue with the visitors through another way. Last but not least, short films realized by SOS Disparus were projected to the public.

Besides the stand, in order to share experiences, the three associations



organized a workshop on the subject "Struggle against impunity and enforced disappearances in an authoritarian political environment". It permitted several victims to express and tell their story. Everyone was listening and sharing experiences, it raised new reflections to the Tunisian society about transitional justice, thanks to the experiences of Morocco and Algeria. ●

2. Training for Libyans in Tunisia

The course about enforced disappearances and the mechanisms of protection of Human Rights took place the 20th and 21st of April 2015. Initially programmed in Libya, it was decided to organize it in Tunisia, regarding the fact that a lot of

representatives of the Libyan society are currently fleeing to Tunisia.

The course was organized with the support of the Euro-Mediterranean Network of Human Rights, Human Rights Solidarity

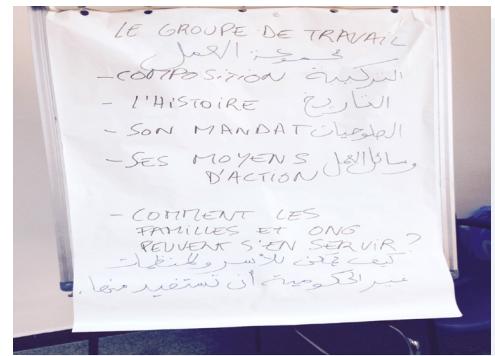


Tadamoun and the Cairo Institute for Human Rights based in Tunis, which gave us the contacts of personalities of the Libyan society who are in Tunisia as refugees.

This course appeared to be very necessary, in order to answer the questions of lawyers and other actors of the civil society who were there, about how to research and detect enforced disappearances cases in Libya and how to submit them to the relevant international institutions.

This course was divided into several parts: a first one more theoretical followed by a second one more practical with simulations and role-plays. Last but not least, a third part was focused on reflection and

debates conducive to exchanges of experience of diverse actors from the civil society. With simple, relevant and necessary tools in order to struggle against enforced disappearances, participants came out of it upgraded with new reflections for the future and proposals stemmed from the analysis of previous experiences of Mediterranean countries. ●



“

WITH SIMPLE, RELEVANT AND NECESSARY TOOLS (...), PARTICIPANTS CAME OUT OF IT UPGRADED...

3. Round table in Cyprus: “Transitional justice: what contributions for the effective democratic transition?”

The FEMED set up a project “Support to transitional, justice, truth and reconciliation process” in order to deepen the knowledge of associations engaged in those process.

It is true that a lot of mechanisms of transitional justice were built in Morocco and Cyprus, but it is still useful to compare and draw conclusions of those achievements for several reasons, especially the one of the improvements made against enforced disappearances.

The FEMED led a comparative study on transitional justice in Morocco and in Cyprus. The realization of this initiative was to write the results of the study named “Transitional justice: what contributions for the effective democratic transition?”.

It was based on two round tables

organized by the FEMED on the 13th of December 2014 in Casablanca and on the 30th of May 2015 in Nicosia.

Those meetings, thanks to reflections and exchanges of experiences, permit to reveal the differences, but also the similarities and lacks of the two models. Numerous actors from different domains were here: members of national commissions, associations, families of missing persons, former disappeared, lawyers... ●



The FEMED at this occasion visited the analytical laboratory of the Comity of Missing Persons (CMP).

4. Exploratory mission In Jordan

Since its creation, the FEMED leads field missions in order to strengthen links between the associations of families of missing persons, their partners and associations struggling for the promotion of Human Rights. Those missions are the occasion to learn about those associations, identify their specific needs in their own context and to relay their message to the local, national, regional and international authorities.

Following this purpose, the FEMED came in Jordan in June 2015, where it met a lot of members of the civil society. Two aspects were observed: the one of the ratification of the Convention for the protection of all persons against enforced disappearances and the necessity to focus the actions of

the FEMED in Jordan, especially on the matter of the Syrian refugees.

This mission was important to understand the challenges of the practice of enforced disappearances and the position of the Jordan State on this issue.

This is the reason why a new mission will be organized in Jordan.

Its main aspect will be about the documentation of enforced disappeared cases directly from Syrian families.

lights thanks to interviews with the local authorities and the FEMED. ●

5. Morocco - Search of the Truth by forensic anthropology

A course about “the collect of information I the search for the identification of missing persons” was delivered by Analia Simonetto Gonzalez from the Argentinean forensic anthropological team was held by the FEMED on the 6th and 7th of February 2016 in Rabat, where is located the headquarters of the Moroccan Organization of Human Rights. This course was particularly relevant in the current context of Morocco on the methods about exhumation and identification of the corpses.

This course gathered more than 15 persons. Among them, a few forensic doctors, members of the civil society and a lots of members of the families of disappeared persons. It was focused on the scheduling of the procedure of identification of a

disappeared person in the process of exhumation of a body and on the importance of the collect of information ante mortem and post mortem as well as the fundamental role of the DNA.

This course permitted to contextualize the problem of enforced disappearances I Morocco and to put into lights the weaknesses of the identification process of the missing persons. Moroccan associations learned about exhumation techniques and how to collect relevant information. From now the authorities will have to answer to cases based on facts and proofs.

The day after the course, the delegation of the FEMED (representatives of the Moroccan Association of Human Rights, the Moroccan Organization for



Human Rights, the Forum on Truth and Justice, the association of the parents and friends of the disappeared persons in Morocco and the coordination of the families of the disappeared) met representatives of the Moroccan government. So they met the general Secretary of the National Council of Human Rights, a delegation of the Ministry of Justice composed by the Chief of the Human Rights division, the Mediator of criminal cases, the councilor of the Minister of Justice and the interministerial delegation for Human Rights.

After those interviews, the delegation of the FEMED met on the 8th of February end up with a meeting with the WGEID

for its 108th session in Rabat. The situation of the enforced disappearances in Morocco, Algeria, Libya and Turkey has been underlined by the presentation of new cases and the follow-up of the ones already presented to the WGEID.

We congratulate the fact that this mission went well, empowering the members of the local associations and which permitted a dialogue between the civil society and the Moroccan authorities.

“Struggle lasts, but hope brought by this mission reinforced the determination of the families of the disappeared.”

Struggle lasts, but hope brought by this mission reinforced the determination of the families of the disappeared. ●



NEWS OF OUR ASSOCIATIONS MEMBERS

1. Collectif des Familles de Disparus en Algérie

Seminar in Alger

On the 5th of March 2016, the Collective of the Families of the Disappeared in Algeria (CFDA) organized in Alger a seminar on the subject "Enforced disappearances in Algeria: a crime against humanity".

It gathered around 50 persons who brought their points and the elements in order to characterize it a crime against humanity. "It is totally out of the question to lower our guard before that Truth and Justice will be made" declared Nassera Dutour, spokeswoman of the CFDA.

"The reference of the Charter on Peace and National Reconciliation included by the authoritarian revision of the Constitution cannot, in any case, lead to the closing of the files on enforced disappearances" underlined the Professor Madjid Benchikh, former doyen of the University of Alger

and former president of Amnesty International. The family members of the disappeared will continue to claim for the rights of Truth and Justice and to struggle in order to obtain it.

He explained that the Rome Statute mentions that enforced disappearances are considered as a crime against humanity when they are generalized and systematized. In Algeria, this practice affected thousands of families and took part in the great majority of the country, wilaya after wilaya (6200 according to the CHCPPDH, governmental organism, around 10.000 according to other ones).

Enforced disappearances were perpetrated systematically, that is to say methodically, with organization and determined objectives in order to impose the policies of the authorities or armed forces. This means that they are considered as crime against humanity for international law.

Mister Bouchachi, lawyer and former president of the Algerian League for Human Rights, talked about crimes against humanity too. He showed that the Algerian legislation about enforced disappearances cannot effectively protect the Algerian citizens against it. His personal experience and legal knowledge showed that the claims of the families of the victims were systematically rejected with different legal bases.

Words were also given to several families, who testified about their route since the day their children, husband, brothers disappeared. They denounced the obstacles raised by the authorities, denying those disappearances and obstructing the Truth. They underlined the fact that no serious investigation was made, the authorities keeping saying the words "move forwards" and trying to offer them some money to buy their silence. ●

2. Algeria – Activities of the association Djazairouna

Social, psychological and legal support

A social, psychological and legal support has been set up for the victims of terrorism and violence. It is located in Mitidja and is composed of an agent, a social assistant, a secretary, two



psychologists and two lawyers who work with an attorney. Their mission is to receive, to listen, to orientate and to provide the psychological, legal and judiciary support.

La bibliothèque

The association provides a library for the children of the victims, pupils and students of Blida and ensures its services freely, since the opening of the



documentary center of Dhakira in 2006. The library gets bigger thanks to the donations collected during conferences.



La mise en place d'une base de données

The association Djazairouna works on the setting up of an updated list of the victims of terrorism and their beneficiaries. All the available information is registered, with the details related to the terrorist act. This data base contributes to the duty of remembrance. ●

3. Lebanon - The Lebanese Center of Human Rights (CLDH)

The CLDH was built by the French-Lebanese movement SOLIDA in 2006 to support the Lebanese arbitrary detained. The CLDH watches the situation of Human Rights in Lebanon and this is why it fights against enforced disappearances, impunity, arbitrary detentions, racism and rehabilitates the victims of torture. It as a strong strategy of advocacy on different issues linked to

Human Rights in Lebanon in order to establish a National Commission against Enforced Disappearances in order to criminalize torture and build a National Mechanism of Prevention in order to abolish the Kafala system.

Legal assistance is one of the main projects of the CLDH. The Center is composed of attorneys practicing in all regions of Lebanon and go to

the prisons in order to ensure a fair trial to each prisoner. This project aims to guarantee the best access for everyone to Justice, especially for the vulnerable ones.

In 2007, the CLDH opened The Nassim Center, to rehabilitate the victims of terrorism. The Center provides assistance in several from for victims of torture, including medical help and psychological, social and legal assistance.

The National Conference for the prevention of torture in Lebanon

The CLDH organized on the 31th of October 2015 in Beirut the National Conference for the prevention of torture in Lebanon, in partnership with the Embassy of the Kingdom of the Netherlands. This conference took place under the high patronage of the Minister for Justice, the General Ashraf Rifi and with the presence of several Lebanese judges and prosecutors. The aim of this conference was to propose a platform of discussion for the different actors of the judiciary system and to explore the possibilities to end up torture in Lebanon. During this event, the participants debated on the roles of



the judiciary and legislative powers in the struggle against torture. It was said that the judiciary power is very important because the judges have the possibility, through their judgments, to impose international and legal obligations in Lebanon. After that, the Recommendations of the United Nations against Torture (UNCAT) and its Optional Protocol (OPCAT), ratified by Lebanon, were places in the center of the debate.

During those talks, her Excellency Ambassador of the Kingdom of the Netherlands Hester Somsen, underlined the features of the Committee of the United Nations against Torture, which show that 45% of the prisoners in Lebanon are subjected to torture (the CLDH says up to 60%). The General Secretary of the International Association of Prosecutors, Mr. Derk Kuipers, insisted on the importance of the promotion of Human Rights at the international scale, giving examples of legal procedures at regional scales which could inspire Lebanese legislators. ●



4. Kosovo- Spreshimi association

On the 30th of August 2016, the international Day of enforced disappearances, the President of the Republic of Kosovo mad a speech in front of the memorial dedicated to the missing persons (located at the entrance of the Parliament): “Among the numerous wounds of the war, the one of the enforced disappearances is the most deep of them. They weight on the lives of their relatives but also increase the pain of the whole society, obstructing the building of relationships between communities for a better future. This claim is urgent and it is a duty for all of us, as human beings, to resolve as soon as possible the issue of the fate of the disappeared”.

On this specific day in Merdare, close to the Serbian frontier, the construction of a memorial in honor of the victims of the crimes committed by Serbians, whose bodies were found on the Kosovo

territory, began with the symbolic installation of its founding stone.

Women of the families' victims of the town of Suva Reka organized on the 29th of September 2016 a Psychological support day named “Journey of the Future”. This project was carried on by Fatmire Shala-Kastrati, psychologist of the division for identification, coordination and support of the Forensic Medicine Institute and the International Committee of the Red Cross. 36 families were taken in charge, and information about their rights was given to them. They are now aware of their possibility to have psychological support for their specific issues: anxiety, difficulties to find a job and to educate their children. The importance of the creation of a strong network of the families of disappeared persons was underlined once again. ●

**VIVOS LOS LLEVARON
VIVOS LOS QUEREMOS**
SOLIDARIDAD CON LOS
43 ESTUDIANTES DE